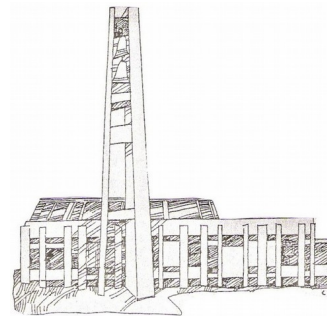




Paroisse luthérienne Saint-Marc de Massy



Région luthérienne
de Paris

Presbytère	Eglise Luthérienne Saint-Marc
6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : EELF.StMarc.conseil@gmail.com	A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) www.saintmarcdemassy.org
Service divin	École du dimanche
Les dimanches et jours de fêtes à 10h30	Le dimanche pendant le service divin

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1241 – 38^{ème} année – du 16 février au 8 mars 2015

Lectures bibliques :

15 février 2015 (6^e dimanche du temps de l'Église) : Lévitique 13, 1-2.45-46 ; 1 Corinthiens 10, 31-11, 1 ; Marc 1, 40-45
 22 février 2015 (1^{er} dimanche de Carême) : Genèse 9, 8-15 ; 1 Pierre 3, 18-22 ; Marc 1, 12-15
 1^{er} mars 2015 (2^e dimanche de Carême) : Genèse 22, 1-18 ; Romains 8, 31b-34 ; Marc 9, 2-10
 8 mars 2015 (3^e dimanche de Carême) : Exode 20, 1-17 ; 1 Corinthiens 1, 22-25 ; Jean 2, 13-25

Vie de notre paroisse

Mercredi 18 février	Culte du mercredi des cendres à 18h00 à l'église de la Trinité.
Mercredi 4 mars	Conseil presbytéral à 20h30.
Judi 5 mars	Étude biblique à 14h15 au temple de Palaiseau.
	Prière de Taizé à 20h30 à la maison paroissiale de Chilly-Mazarin.
Dimanche 8 mars	AG de l'AESMMA à 11h30 à l'église Saint-Marc de Massy.
	Catéchisme de 10h30 à 14h30 à l'église Saint-Marc.

Groupe de visiteurs

Un groupe de visiteurs (pour malades et personnes isolées) va être créé. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues et peuvent en parler à Barbara Sturm ou à notre pasteur. "J'étais malade et vous m'avez visité" Matthieu 25.

Goûter avec nos amis réfugiés

Samedi 7 mars : accueil des réfugiés de 15 à 17h. N'hésitez pas à vous signaler auprès de Minette Bakouo si vous souhaitez participer à l'accueil, et à mettre dans la cuisine sur la table les produits que vous aurez achetés (nourriture ou produits d'hygiène).

Assemblée générale de l'AESMMA

Notre association d'entraide AESMMA (Association d'Entraide de Saint-Marc de Massy et Antony) tiendra son assemblée générale le dimanche 8 mars à l'issue du culte. Tous les paroissiens membres ou non de l'association peuvent y assister. D'autre part, toutes celles et tous ceux qui veulent adhérer à l'AESMMA pourront le faire lors de cette assemblée. Vous pouvez d'ores et déjà vous signaler auprès de Mme Chavel.

Avenir de l'Inspection

Notre assemblée d'Église concernant l'avenir de notre région s'est tenue le 8 février. L'immense majorité des paroissiens présents se sont déclarés favorables à une région unie mais restent très soucieux de préserver l'identité luthérienne. Un compte rendu a été rédigé. N'hésitez pas à vous en emparer et à réagir. Les membres du conseil presbytéral attendent les avis de ceux qui n'étaient pas présents à la réunion du 8 février pour rédiger un rapport qui sera transmis au groupe « région » via l'Inspection. Merci à vous !

Extrait de l'agenda du pasteur

- Mardi 3 mars : le pasteur participera à une supervision avec d'autres collègues.
- Mardi 3 mars : Rencontre avec le pasteur Andy Buckler et Claudia Heidemann.
- Vendredi 6 mars : réunion pastorale.

Vacances du pasteur

Du 15 au 23 février inclus, notre pasteur sera en vacances. Nous lui souhaitons de revenir en grande forme !

A noter déjà...

- Dimanche 15 mars : repas théo. Le pasteur Marc-Frédéric Müller animera une discussion sur le thème de la résurrection. Venez nombreux pour en apprendre davantage et discuter de manière fraternelle et informelle.

- Dimanche 29 mars 2015 après le culte : assemblée générale paroissiale.

Si vous n'êtes pas encore membre de la paroisse, demandez un formulaire d'inscription au pasteur ou à l'un des conseillers presbytéraux.

Si vous étiez déjà dans la paroisse en mars 2014 et que vous n'avez pas reçu de convocation à l'assemblée générale, vous n'êtes pas inscrit comme membre.

Dans les prochaines semaines, la convocation à l'assemblée générale sera disponible. Les paroissiens qui viennent régulièrement le dimanche trouveront leur exemplaire auprès de la trésorière. Les membres qui ont une adresse mail recevront la convocation et le document financier qui sera examiné et débattu en assemblée par mail. Il leur sera demandé de confirmer la bonne réception du mail. Cela permet des économies de timbres. Si vous ne pouvez pas imprimer, demandez à la trésorière par retour de mail qu'un courrier postal vous soit adressé. Pour tous les autres, un courrier postal sera envoyé, comme par le passé.

Pourquoi est-il important d'être membre de Saint-Marc ?

Vous participez aux débats et aux votes sur les engagements de la paroisse : les finances, les travaux à prévoir, le choix des priorités au niveau local, de nouvelles initiatives que vous pouvez proposer.

Au plan régional, le nombre de membres est important comme reflet de la vitalité de la paroisse. Devenir paroissien est un engagement (article 2 §2 de la constitution : « les membres de l'association culturelle sont appelés à participer fidèlement au service de l'Évangile et à la vie matérielle et financière de l'Église ainsi qu'à son gouvernement »).

A méditer

"Il faut prier avec tant de force que l'on voudrait avoir tous ses membres, toutes ses forces, les yeux, les oreilles, la bouche, le cœur et tous les sens tendus vers la prière ; on ne doit pas s'arrêter avant d'avoir l'impression que l'on devient un avec celui qui est présent et qu'on l'on prie, c'est à dire Dieu".

Maître Eckart.

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA.